



EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Objet : Avis de motion déposé à la 5e réunion du Conseil d'administration de l'AGEHC UQTR

La cinquième réunion ordinaire du Conseil d'administration de l'Association générale des étudiants hors campus de l'UQTR a eu lieu le jeudi 15 avril 2021 à partir de 19 h 00, par vidéoconférence ZOOM.

Étaient présents lors de cette rencontre

Johanne Bélisle	Présidente, AGEHC UQTR
Céline Éthier	VP affaires académiques, AGEHC UQTR Administratrice, AEHC Centre-du-Québec
Naomi Péloquin	VP Communications, AGEHC UQTR Administratrice, AEHC Centre-du-Québec
Karine Martin	VP aux activités, AGEHC UQTR Administratrice, AEHC Centre-du-Québec
Kristopher Drolet	Administrateur, REID
Myriam Doucet	Administratrice, AEHC Montérégie
Kim Poirier	Administratrice, AEHC Montérégie
Teodora Postolache	Administratrice, AEHC Montérégie
Mégan Loiselle	Administratrice, AEHC Montérégie
Marie-Josée Beauregard	Administratrice, AEHC Centre-du-Québec
Mélanie Toutant	Administratrice, AEHC Centre-du-Québec
Laurence Larouche	Administratrice, AEHC Québec
Gabrielle Fréchette-Boilard	Administratrice, AEHC Québec
Cyndy Fields	Administratrice, AEHC Lanaudière
Karine Samson	Conseillère à l'exécutif
Édouard Luc	VP externe, REID

Étaient absents lors de cette rencontre

Carianne Lemire	Secrétaire générale, AGEHC UQTR VP aux finances et à la trésorerie par intérim, AGEHC UQTR
Charles Guilbault	VP associatif et services
Annie Mayard	Administratrice, AEHC Lanaudière
Aude Catherine Konseibo	Administratrice, AEHC Lanaudière
Jessica Vaskelis	Administratrice, AEHC Lanaudière



7. Proposition concernant l'affichage des frais sur la facture étudiante (15 m)

CONSIDÉRANT QUE:

- La facture actuellement présentée ne représente pas la réalité de l'utilisation de la cotisation des membres;
- Le manque de détails sur la facture nuit à l'apparence de l'utilisation de la cotisation des membres;
- L'apparence actuelle de la facture ne rend pas visible la cotisation en destinations des associations étudiantes hors-campus;
- L'AGEHC a pour devoir de refléter de façon fidèle la contribution de ses membres;

Le REID propose que :

Le montant de la cotisation payé par les étudiants membres de l'AGEHC soit séparé selon les trois (3) catégories suivantes : Association générale Hors-campus ; AGEHC-Activités ; Association de Niveaux 2 (N2).

Proposé par M. Edouard Luc, appuyé par M Kristopher Droler.

Demande d'amendement :

Le montant de la cotisation payé par les étudiants membres de l'AGEHC soit séparé selon les trois (3) catégories suivantes : Association générale Hors-campus ; AGEHC-Activités ; Association de Niveaux 2 (N2). Dès que possible.

Proposé par Naomi Péloquin, appuyé par Cyndy Fields.

Demande de sous-amendement :

Le montant de la cotisation payé par les étudiants membres de l'AGEHC soit séparé selon les trois (3) catégories suivantes : Association générale Hors-campus ; AGEHC-Activités ; Association de Niveaux 2 (N2). Dès que possible et lorsque le dossier de rattachement des étudiants sera clos.

Proposé par Karine Martin, appuyé par Johanne Belisle.

La proposition d'avis de motion avec les sous-amendements est adoptée à l'unanimité pour présentation à l'Assemblée générale annuelle.